

Le suivi de carrière en section 27

6 février 2023

Principes généraux (jusqu'en 2022)



- Priorisation par section et par établissement
- Etude du dossier tous les 5 ans. Ne sont pas concernés par le calendrier officiel :
 - les enseignant.e.s-chercheur.se.s (EC) nommé.e.s depuis moins de 5 ans ;
 - les ECs qui partent à la retraite dans les 4 prochaines années ;
 - les ECs ayant bénéficié d'un avancement de grade dans les 5 dernières années.
- Tout EC peut, s'il le désire, déposer un dossier

Principes en section 27

- En section 27, le suivi de carrière **n'est pas une évaluation** des activités.
- Il s'agit, pour la section, d'un outil permettant aux EC **qui le souhaitent**, d'instaurer un échange avec la section sur le déroulé de carrière, le contexte d'exercice de leurs missions et les conditions de travail.
- Le non-dépôt du dossier (ou le dépôt d'un dossier vide) sera **sans conséquence** sur les autres demandes qui seraient faites ultérieurement par l'EC au CNU 27.

Le suivi de carrière en pratique



- Un rapport d'activité, de **5 pages maximum**
 - Déroulé de carrière,
 - Contexte d'exercice et conditions de travail,
 - Compléments éventuels : perspectives, remarques.
- Une fenêtre confidentielle permet à l'EC d'indiquer à la section des informations qui ne sont pas visibles par son établissement.
- Retour du CNU :
 - Pour les dossiers n'appelant pas de commentaires particuliers : retours standards
 - Pour les autres : retours individualisés
 - Dans tous les cas, le retour fait aux établissements sera intégré au retour fait à l'EC

Et à partir de 2023?



- La programmation des EC prioritaires par section et par établissement est arrivée à son terme en 2022
- Ne sera a priori pas reconduite
- Les nouvelles modalités du suivi de carrière ne sont pas encore connues

Bilan quantitatif



	2020	2021	2022
Nb d'établissements concernés - section 27	29	27	28
Nb de dossiers déposés	75 (62 MCF, 13 PR)	47 (34 MCF, 13 PR)	78 (59 MCF et 19 PR)
Nb dossiers déposés hors établissement de la vague	7	10	2

Bilan qualitatif

- Les EC sont motivés et impliqués. Ils aiment leur métier, et ont à cœur de remplir leurs missions, tant en enseignement qu'en recherche
- Mais font face à de nombreuses difficultés :
 - Les charges d'enseignement et administratives augmentent
 - La mise en place du BUT pour les collègues concernés dans des délais très courts a dégradé les conditions d'exercices de beaucoup
 - Les différents épisodes de restrictions sanitaires du fait de la pandémie de COVID ont eu un impact négatif important sur les carrières
 - Les fusions et restructurations des universités engendrent, dans de nombreux cas, des conditions de travail plus complexes
 - Prise en compte de l'interdisciplinarité
 - Les difficultés de mobilité

Impact du suivi de carrière

- Retour de la section en dehors de tout processus d'évaluation
 - Retour écrit, oral si besoin
- Permet un échange avec les collègues en cas de problème
- Messages concernant les conditions locales d'exercice
 - Appui aux collègues
 - Retour envoyé aux établissements toujours fait avec l'accord des collègues